Commune de DOMÈVRE SUR AVIÈRE

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL Mercredi 12 septembre 2018

L'an deux mille dix-huit, le 12 septembre à 20 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Noëlle HUGUENIN, Maire.

ORDRE DU JOUR:

- **⇒** Décision modificative budget commune
- ⇒ Tarifs bois à façonner et façonné
- ⇒ SMIC demandes d'adhésion
- **⇒** Informations diverses

Convocation adressée le : 5 septembre

<u>Présents</u>: MMES Noëlle HUGUENIN, Muriel CUENIN, Marie–Paule MASSON et Marie MATHIEU, MM. Nicolas HAYOTTE, Joël JACQUEMIN, Claude LHUILLIER, Julien POTHIER, Jean-Maurice THAILLARD et Yvan RIVAT.

Absent: M. Anthony LANGEVIN donne procuration à Mme Marie-Paule MASSON

Secrétaire : M. Yvan RIVAT

Approbation du Compte rendu de la précédente réunion du Conseil Municipal du 5 juillet 2018 Les membres du Conseil Municipal présents approuvent le compte rendu à l'unanimité des membres présents.

N°	DCM
32	/2018

DECISION MODIFICATIVE – BUDGET COMMUNE

Mme le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il y a lieu de rattraper les amortissements non passés les années précédentes (2015 − 2016 et 2017) liés à l'étude de zonage d'assainissement et la révision du PLU et l'indemnisation du Commissaire enquêteur ce qui représente un montant total à amortir de 3 773,50 €

réparti comme suit :

- Révision du PLU	1 573,10 €
- Indemnisation du commissaire enquêteur	180,00€
- Zonage d'assainissement	2 020,40 €

se traduisant par les écritures suivantes :

Section de fonctionnement :

Dépenses 023Virement à la section d'investissement :	- 3	773,50	€
Dépenses Compte 6811 Amortissements (042):	+ 3	773,50	€

Section d'investissement

Recettes 021 Virement de la section de fonctionnement : 3 773,50 €
Recettes 2802 Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et de numérisation
du cadastre + 3 773.50 €

Commune de DOMÈVRE SUR AVIÈRE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 10 voix pour et une abstention (M. Anthony LANGEVIN)

ACCEPTE la décision modificative.

N° DCM 33/2018

FORET COMMUNALE - TARIFS BOIS FAÇONNE SUR COUPE ET A FAÇONNER

Suite à l'exposé de M. Nicolas HAYOTTE, Adjoint en charge de la forêt communale, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents

FIXE les tarifs suivants pour la vente de bois façonné sur coupe et à façonner pour les deux années à venir :

- Vente de bois façonné sur coupe à un prix unitaire de 29,91€ H.T./stère
- Vente à façonner à un prix unitaire de 10,28 € H.T./stère

N° DCM	SYNDICAT MIXTE POUR L'INFORMATISATION COMMUNALE
34/2018	DEMANDES D'ADHESION

Mme le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal du courrier de M. le Président du Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale invitant le Conseil Municipal à se prononcer sur les demandes d'adhésion présentée par :

- la Commune de VAUDONCOURT
- le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays d'Epinal Cœur des Vosges
- La Commission Syndicale des Biens Indivisibles de GIRECOURT-PADOUX

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents

ACCEPTE l'adhésion des collectivités précitées.

INFORMATIONS DIVERSES:

Convention CAUE

Mme le Maire donne lecture de la convention de mission d'accompagnement à la maîtrise d'ouvrage avec le CAUE pour l'aménagement du bourg.

Une 1^{ère} réunion est fixée le jeudi 11 octobre 2018 à 17 H00 à la mairie en présence de Mme Anne-Claude CHOLEY-FELLMANN, Architecte DPLG, en tant que chargée de mission.

L'ensemble des membres du conseil municipal y est invité.

L'idée de l'hôtel à insectes à l'aire de jeux intercommunale proposé par Joël JACOUEMIN y sera abordée.

Radar pédagogique

Mme le Maire donne le bilan suite à la pose du radar pédagogique en bordure de la RD 41 et précise qu'il est actuellement installé pour une durée de 1 mois rue des Sources initialement prévu.

Syndicat mixte d'électrification des Vosges

Mme le Maire donne compte rendu de la réunion qui a eu lieu le 9 juillet dernier avec les responsables du SDEV MM. DUVAL, Directeur et JACQUOT, technicien.

- ⇒ Le candélabre accidenté rue d'UXEGNEY en novembre 2017, les membres du Conseil Municipal valident son remplacement.
- ⇒ Une étude a été demandée pour le prolongement de l'éclairage public rue des Rappes.

Actuellement, 64 candélabres sont installés sur le territoire communal

De plus le rapport d'activités 2017 du Syndicat est arrivé, il est consultable en mairie.

M. Yvan RIVAT informe que, dans le cadre du parcours du SCOT des Vosges, la Commune de DOMEVRE SUR AVIERE susceptible d'être retenue pour une visite le soir du 13 octobre prochain à partir de 21 H 45. À reconfirmer par M. MATHIEU, responsable du Planétarium à Épinal.

SICOVAD

Mme le Maire informe du courrier du SICOVAD où il est indiqué qu'une distribution de sacs jaunes sera faite dans les boîtes aux lettres entre le 17 septembre et le 27 octobre (1^{ère} période). Un flyer accompagnera cette distribution.

Avenant n° 4 Maison d'Assistantes Maternelles

Mme le Maire informe du courrier reçu avec A. R de Mme Marion VALA, Assistante maternelle à la MAM avertissant la mairie de la résiliation du bail la concernant. Mme Laëtitia RIMMELE, domiciliée à DOMEVRE lui succède.

Il y a lieu de signer un nouvel avenant.

Rentrée scolaire

39 enfants sont scolarisés à UXEGNEY dont 11 en maternelle.

M. Jean Maurice THAILLARD et Mme le Maire se sont rendus à l'arrêt de car le mardi 4 septembre au matin où 26 élèves ont emprunté ce mode de transport.

Au plus fort, Mme Sylvie CHARDOT a comptabilisé 31 enfants pour un trajet.

Deux enfants, avec chacun une jambe dans le plâtre, prennent le car.

Fête patronale

Comme chaque année, le repas de la société de chasse de DOMEVRE s'est bien déroulé.

Les feux d'artifice ont également été appréciés sous une excellente la météo.

La démonstration de danse country du dimanche n'a pas eu grand public. Il est maintenant fortement envisagé de ne plus proposer d'animation le dimanche.

Compétence assainissement

Rencontre jeudi 6 septembre avec Mme Céline BREGIER, Chargée de mission compétences GEMAPI, assainissement et eau à la CAE, dans le cadre du transfert de la compétence assainissement à la CAE à partir du 1^{er} janvier 2019. L'année 2019 sera une année de transition pour la CAE avant la passation. Le Maire et deux adjoints MM. Nicolas HAYOTTE et Jean-Maurice THAILLARD assistaient à cette réunion.

SCOT des Vosges

Mme Marie-Paule MASSON donne l'information reçue de M. Anthony LANGEVIN concernant une prochaine réunion du SCOT le 15 octobre prochain de 18 H 00 à 19H 30 à l'Espace cours à Epinal.

Point de Raccordement Mutualisé

Mme Muriel CUENIN demande où en sont les travaux concernant le point de raccordement mutualisé.

Mme le Maire informe que les travaux d'aménagement numérique initiés par le Conseil Départemental ont pris du retard et qu'elle est dans l'attente d'une date pour la réunion publique.

Fauchage

M. Nicolas HAYOTTE informe que M. CHAMPAGNE prestataire de service a réalisé le fauchage.

Travaux bâtiment Mairie

M. Claude LHUILLIER informe qu'il a rencontré Mme Émilie MAILLARD du Conseil Régional et M. Thomas LOUIS de l'ALEC Épinal - Centre Vosges, tous deux Conseillers en Énergie Partagée.

Afin de pouvoir prétendre à des subventions, il faut que la commune prenne l'attache d'un maître d'œuvre pour rédiger un mémoire technique CLIMAXION.

Les travaux concernent d'une part le remplacement des huisseries, et d'autre part l'isolation du toit et du plafond de la cave ainsi que l'isolation des murs de l'appartement.

Un courrier d'attention de réalisation de travaux doit être envoyé auprès de la Région.

Fin de la réunion à 21.H 00